

# Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 dans sa version révisée

Page 1 sur 19

No. FDS: 376270

V007.0

Révision: 07.09.2023

Date d'impression: 10.10.2023

Remplace la version du: 19.07.2022

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Rubson Imperméabilisant anti-taches invisible Sols Extérieurs

Rubson Imperméabilisant anti-taches invisible Sols Extérieurs

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Revêtements

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Belgium N.V.

Esplanade 1

1020 Brussels

Belgique

Téléphone: +32 (2) 421 2711

SDSinfo.Adhesive@henkel.com

Pour la mise à jour de la Fiche de Données de Sécurité, merci de consulter notre site internet https://mysds.henkel.com/index.html#/appSelection ou www.henkel-adhesives.com.

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d' appel d' urgence (24 h): +32 70 222 076

Centre Antipoisons en Belgique tel: +32 (0) 70 245245 (7j/7j - 24h-24h); au Luxembourg: ++352 8002 5500 (7j/7j - 24h-24h);

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification (CLP):

Sensibilisant de la peau

Catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Contient

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Mention d'avertissement: Attention

Mention de danger: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**Conseil de prudence:** P102 Tenir hors de portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Conseil de prudence:

Prévention

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.

P280 Porter des gants de protection.

Conseil de prudence:

Intervention

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au

savon.

Conseil de prudence:

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

#### 2.3. Autres dangers

Dégagement d'éthanol durant la polymérisation.

Les substances suivantes sont présentes à une concentration ≥ la limite de concentration pour la représentation dans la section 3 et remplissent les critères de PBT/vPvB, ou ont été identifiées comme perturbateur endocrinien (PE) :

Ce mélange ne contient aucune substance dans une concentration  $\geq$  à la limite de concentration pour la représentation dans la section 3 qui est évaluée comme étant un PBT, vPvB ou ED.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

### Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Concentration	Classification	Limites de concentration spécifiques, facteurs M et ATE	Informations complémentaire s
triethoxy(2,4,4- triméthylpentyl)silane 35435-21-3 252-558-1	5- < 10 %	Flam. Liq. 3, H226 Aquatic Chronic 4, H413		
(2- Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8 252-104-2 01-2119450011-60	1- < 5 %			EU OEL
chlorure de cetrimonium 112-02-7 203-928-6 01-2119970558-23	0,025-< 0,25 % (0,25 %o-<2,5 %o)	Acute Tox. 4, Oral.e.aux.es, H302 Eye Dam. 1, H318 Skin Corr. 1C, H314 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	M acute = 10 M chronic = 1	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4 220-239-6 01-2120764690-50	0,0015-< 0,025 % ( 15 ppm-< 250 ppm)	Acute Tox. 2, Inhalation, H330 Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Chronic 1, H410 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 3, Cutané(e), H311 Acute Tox. 3, Oral.e.aux.es,	Skin Sens. 1A; H317; C >= 0,0015 % ====== M acute = 10 M chronic = 1	

Si aucune valeur ATE n'est affichée, veuillez vous référer aux valeurs LD/LC50 dans la section 11. Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soin de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés. Si nécessaire consulter un dermatologue

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement avec de l'eau douce ou une solution de rinçage durant au moins 5 minutes. S'il appraît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulverisée.

### Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2)

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément a la section 13.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil a la section 8.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ventiler suffisamment les lieux de travail.

### Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Stocker dans un endroit frais et sec.

Températures conseillées: entre + 5 °C et + 40 °C

Stocker à l'abri du gel.

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Revêtements

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

# $\label{lem:valeurs} \ \ Valeurs\ limites\ d'exposition\ professionnelle$

Valable pour Belgique

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type de valeur	Catégorie d'exposition court	Base réglementaire
				terme / Remarques	
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8 [(2-MÉTHOXYMÉTHYLÉTHOXY)- PROPANOL]	50	308	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8 [DIPROPYLÈNEGLYCOLMONOMÉTHY LÉTHER]	50	308	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		BE/OEL
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8 [DIPROPYLÈNEGLYCOLMONOMÉTHY LÉTHER]			Désignation de peau	Peut être absorbé par la peau.	BE/OEL
éthanol 64-17-5 [ALCOOL ÉTHYLIQUE]	1.000	1.907	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		BE/OEL

# **Predicted No-Effect Concentration (PNEC):**

Nom listé	Environmental Compartment	d'expositio	Valeur				Remarques	
		n	mg/l	ppm	mg/kg	autres		
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Eau douce		19 mg/l					
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Eau salée		1,9 mg/l					
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Usine de traitement des eaux usées.		4168 mg/l					
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Sédiments (eau douce)				70,2 mg/kg			
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Sédiments (eau salée)				7,02 mg/kg			
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Terre				2,74 mg/kg			
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Eau (libérée par intermittence)		190 mg/l					
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Eau douce		0,00068 mg/l					
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Eau salée		0,000068 mg/l					
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Eau (libérée par intermittence)		0,0008 mg/l					
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Usine de traitement des eaux usées.		0,4 mg/l					
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Sédiments (eau douce)				9,27 mg/kg			
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Sédiments (eau salée)				0,927 mg/kg			
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Terre				7 mg/kg			
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Air						aucun danger identifié	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Eau douce		0,00339 mg/l					
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Eau salée		0,00339 mg/l					
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Usine de traitement des eaux usées.		0,23 mg/l					
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Terre				0,047 mg/kg			
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Eau douce – intermittent		0,00339 mg/l					
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Eau de mer - intermittent		0,00339 mg/l					

# **Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Voie d'expositio	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		308 mg/m3	
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		283 mg/kg	
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		36 mg/kg	
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		37,2 mg/m3	
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		121 mg/kg	
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		3,32 mg/m3	aucun danger identifié
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		4,7 mg/kg	aucun danger identifié
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,98 mg/m3	aucun danger identifié
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		2,83 mg/kg	aucun danger identifié
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		2,83 mg/kg	aucun danger identifié
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,021 mg/m3	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,043 mg/m3	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,021 mg/m3	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,027 mg/kg	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,053 mg/kg	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,043 mg/m3	

# Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

# 8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.

Filtre de combinaison: ABEKP (EN 14387)

Cette recommandation devra être adpatée en fonction des conditions locales.

Protection des mains:

En cas de contact prolongé, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc nitrile conformément à la norme EN 374.

épaisseur > 0,1 mm

temps de pénétration > 30 minutes

En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme EN 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.). Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons délaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

### Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

#### Protection du corps:

vêtement de protection approprié

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

### équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat du produit livré liquide
Couleur blanchâtre
Odeur inodore
État liquide

Point de fusion Non applicable, Le produit est un liquide.

Point initial d'ébullition 100 °C (212 °F)pas de méthode / méthode inconnue

Inflammabilité Le produit n'est pas inflammable.

Limites d'explosivité Non applicable, Le produit n'est pas inflammable.
Point d'éclair Non applicable, Le produit n'est pas inflammable.
Température d'auto-inflammabilité Non applicable, Le produit n'est pas inflammable.

Température de décomposition Non applicable, La substance/le mélange n'est pas autoréactif, ne

contient pas de peroxyde organique et ne se décompose pas dans les

conditions d'utilisation prévues

pH Non applicable

Viscosité (cinématique) Actuellement en cours de détermination

Solubilité qualitative de haute solubilité

(23 °C (73.4 °F); Solv.: Eau)

Coefficient de partage: n-octanol/eau Non applicable Mélange

Pression de vapeur 123 mbar;pas de méthode / méthode inconnue

(20 °C (68 °F))

Densité 1 g/cm3 pas de méthode / méthode inconnue (20 °C (68 °F))

Densité relative de vapeur: Plus lourd que l'air

(20 °C)

Caractéristiques de la particule Non applicable

Le produit est un liquide.

### 9.2. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations non applicables pour ce produit

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Dégagement d'éthanol durant la polymérisation.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### Informations générales sur la toxicologie:

Après contact renouvelé du produit avec la peau, une allergie n'est pas à exclure.

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

### Toxicité orale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Espèces	Méthode
No. CAS	type			
triethoxy(2,4,4- triméthylpentyl)silane 35435-21-3	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	Limit Test
(2-	LD50	8.740 mg/kg	rat	non spécifié
Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8				
chlorure de cetrimonium 112-02-7	LD50	699 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
2-méthylisothiazol-3(2H)-	LD50	120 mg/kg	rat	EPA OPPTS 870.1100 (Acute Oral Toxicity)
one 2682-20-4				

# Toxicité dermale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
triethoxy(2,4,4- triméthylpentyl)silane 35435-21-3	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	Limit Test
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	LD50	9.510 mg/kg	lapins	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	LD50	242 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

# Toxicité inhalative aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Atmosphère	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	type		d'essai	d'expositi		
				on		
(2-	LC50	55 - 60 mg/l		4 h	rat	non spécifié
Méthoxyméthylethoxy)pr						_
opanol						
34590-94-8						
2-méthylisothiazol-3(2H)-	LC50	0,11 mg/l	poussières/brouil	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute
one			lard			Inhalation Toxicity)
2682-20-4						

### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	non irritant	2 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	non irritant		homme	non spécifié
chlorure de cetrimonium 112-02-7	Category 1C (corrosive)	4 h	lapins	equivalent or similar to OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	Corrosif	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

### Lésions oculaires graves/irritation oculair:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	non irritant		homme	non spécifié
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	non irritant		lapins	Test Draize
chlorure de cetrimonium 112-02-7	fortement irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
No. CAS				
(2-	non sensibilisant	Test épicutané	homme	protocole Human repeated insult patch
Méthoxyméthylethoxy)pr				test
opanol				
34590-94-8				
chlorure de cetrimonium	non sensibilisant	Test Buehler	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
112-02-7				
2-méthylisothiazol-3(2H)-	sensibilisant	Test Buehler	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
one				
2682-20-4				

# Mutagénicité sur les cellules germinales:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		Test Ames
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	négatif	yeast cytogenetic assay	avec ou sans		OECD Guideline 481 (Genetic Toxicology: Saccharomyces cerevisiae, Mitotic Recombination Assay)
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		JAPAN: Guidelines for Screening Mutagenicity Testing Of Chemicals
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	négatif	Essai de dommage et de réparation d'ADN, dans la synthèse non programmée d'ADN.	not applicable		OECD Guideline 482 (Genetic Toxicology: DNA Damage and Repair, Unscheduled DNA Synthesis in Mammalian Cells In Vitro)
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	without		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
chlorure de cetrimonium 112-02-7	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
chlorure de cetrimonium 112-02-7	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
chlorure de cetrimonium 112-02-7	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	négatif	oral : gavage		rat	OECD Guideline 486 (Unscheduled DNA Synthesis (UDS) Test with Mammalian Liver Cells in vivo)

# Cancérogénicit

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition / Fréquence du traitement	Espèces	Sexe	Méthode
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	Non cancérigène	inhalation : vapeur	2 years 6 h/day; 5 days/week	rat	mascilin/fém inin	OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)

# Toxicité pour la reproduction:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Type de test	Parcours d'applicatio n	Espèces	Méthode
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	NOAEL P 300 ppm NOAEL F1 1000 ppm NOAEL F2 1000 ppm	étude sur deux générations	inhalation : vapeur	rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)
chlorure de cetrimonium 112-02-7	NOAEL P 16 mg/kg NOAEL F1 24 mg/kg	étude sur deux générations	oral: alimentation	rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	NOAEL P 200 ppm NOAEL F1 200 ppm NOAEL F2 200 ppm	Two generation study	oral : eau sanitaire	rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Il n'y a pas de données disponibles.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'applicatio n	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	NOAEL > 50 mg/l	Inhalation	2 weeks (9 exposures) 6 hours/day; 5 days/week	lapins	non spécifié
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	NOAEL 1.000 mg/kg	oral : gavage	4 weeks daily	rat	non spécifié
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	NOAEL 200 ppm	inhalation : vapeur	13 weeks 6 hours/day; 5 days/week	rat	OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day)
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	NOAEL 2.850 mg/kg	dermique	90 d 5 days/week	lapins	OECD Guideline 411 (Subchronic Dermal Toxicity: 90-Day Study)
(2- Méthoxyméthylethoxy)pr opanol 34590-94-8	NOAEL > 1.000 mg/kg	dermique	4 weeks 4 hours/day; 5 days/week	rat	OECD Guideline 410 (Repeated Dose Dermal Toxicity: 21/28-Day Study)
chlorure de cetrimonium 112-02-7	NOAEL 100 mg/kg	oral : gavage	28 days once daily, 5 times a week	rat	EU Method B.7 (Repeated Dose (28 Days) Toxicity (Oral))
chlorure de cetrimonium 112-02-7	NOAEL 113 mg/kg	oral: alimentation	90 days daily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	NOAEL 60 mg/kg	oral : gavage	90 d daily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)

# Danger par aspiration:

Il n'y a pas de données disponibles.

# 11.2 Informations sur les autres dangers

Non applicable

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

#### 12.1. Toxicité

### Toxicité (Poisson):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
triethoxy(2,4,4- triméthylpentyl)silane 35435-21-3	LC50	Toxicity > Water solubility		Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
(2- Méthoxyméthylethoxy)propan ol 34590-94-8	LC50	> 1.000 mg/l	96 h	Poecilia reticulata	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
chlorure de cetrimonium 112-02-7	LC50	0,7 - 1 mg/l	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
chlorure de cetrimonium 112-02-7	NOEC	0,25 mg/l	30 Jours	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	OECD 210 (fish early lite stage toxicity test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	LC50	4,77 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)

### Toxicité (invertébrés aquatiques):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
(2- Méthoxyméthylethoxy)propan ol 34590-94-8	EC50	1.919 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
chlorure de cetrimonium 112-02-7	EC50	0,09 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	EC50	0,93 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

### Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques:

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
chlorure de cetrimonium 112-02-7	NOEC	0,0068 mg/l	21 Jours	1 0	OECD 211 (Daphnia
					magna, Reproduction Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	NOEC	0,04 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia
2682-20-4					magna, Reproduction Test)

### Toxicité (Algues):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
triethoxy(2,4,4- triméthylpentyl)silane 35435-21-3	NOEC	Toxicity > Water solubility		Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
triethoxy(2,4,4- triméthylpentyl)silane 35435-21-3	EC50	Toxicity > Water solubility		Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
(2- Méthoxyméthylethoxy)propan ol 34590-94-8	EC50	> 969 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
(2- Méthoxyméthylethoxy)propan ol 34590-94-8	NOEC	969 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
chlorure de cetrimonium 112-02-7	EC50	0,08 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
chlorure de cetrimonium 112-02-7	EC10	0,047 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	NOEC	0,03 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchneriella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	EC50	0,22 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchneriella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

### Toxicité pour les microorganismes:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
(2- Méthoxyméthylethoxy)propan ol 34590-94-8	EC10	4.168 mg/l	18 h	Pseudomonas putida	autre guide
chlorure de cetrimonium 112-02-7	EC10	0,4 mg/l	16 h	Pseudomonas putida	DIN 38412, part 8 (Pseudomonas Zellvermehrungshemm- Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	CE50	41 mg/l	3 h	activated sludge	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses	Résultat	Type de test	Dégradabilité	Temps	Méthode
No. CAS				d'exposition	
triethoxy(2,4,4-		aérobie	13 %	28 Jours	OECD Guideline 310 (Ready
triméthylpentyl)silane					BiodegradabilityCO2 in Sealed
35435-21-3					Vessels (Headspace Test)
(2-	facilement biodégradable	aérobie	76 %	28 Jours	OECD Guideline 301 F (Ready
Méthoxyméthylethoxy)propan					Biodegradability: Manometric
ol					Respirometry Test)
34590-94-8					
(2-	biodégradable de façon	aérobie	94 %	13 Jours	OECD Guideline 302 B (Inherent
Méthoxyméthylethoxy)propan	inhérente				biodegradability: Zahn-
ol					Wellens/EMPA Test)
34590-94-8					
chlorure de cetrimonium	biodégradable de façon	aérobie	75 %	28 Jours	OECD Guideline 302 B (Inherent
112-02-7	inhérente				biodegradability: Zahn-
					Wellens/EMPA Test)
chlorure de cetrimonium	facilement biodégradable	aérobie	95 %	28 Jours	OECD Guideline 301 B (Ready
112-02-7					Biodegradability: CO2 Evolution
					Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	biodégradable de façon	aérobie	97 %	48 h	OECD Guideline 302 B (Inherent
2682-20-4	inhérente				biodegradability: Zahn-
					Wellens/EMPA Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	facilement biodégradable	aérobie	> 70 %	28 Jours	OECD Guideline 309 (Aerobic
2682-20-4					Mineralisation in Surface
					WaterSimulation Biodegradation
					Test)

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Facteur de bioconcen- tration (BCF)	Temps d'exposition	Température	Espèces	Méthode
chlorure de cetrimonium 112-02-7	> 33 - 160	35 Jours		Lepomis macrochirus	EPA OPP 165-4 (Laboratory Studies of Pesticide Accumulation in Fish)

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses	LogPow	Température	Méthode
No. CAS			
(2-	0,004	25 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake
Méthoxyméthylethoxy)propan			Flask Method)
ol			
34590-94-8			
chlorure de cetrimonium	3,23		EU Method A.8 (Partition Coefficient)
112-02-7			
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	-0,5		OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake
2682-20-4			Flask Method)

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses	PBT / vPvB
No. CAS	
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et
34590-94-8	Très Bioaccumulable (vPvB).
chlorure de cetrimonium	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et
112-02-7	Très Bioaccumulable (vPvB).
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et
2682-20-4	Très Bioaccumulable (vPvB).

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Non applicable

### 12.7. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données disponibles.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet 080409

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.4. Groupe d'emballage

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

# RUBRIQUE 15:Informations relatives à la réglementation

Pas d'information disponible:

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substance appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) No 1005/2009): Non applicable Consentement préalable en connaissance de cause (Règlement (UE) N° Non applicable 640/2012):

Polluants organiques persistants (Règlement (UE) 2019/1021): Non applicable

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

ED: Substance identifiée comme ayant des propriétés perturbateur endocrinien

EU OEL: Substance ayant une limite d'exposition sur le lieu de travail de l'Union Européenne

EU EXPLD 1: Substance figurant à l'annexe I, Rég (CE) No. 2019/1148 EU EXPLD 2 Substance figurant à l'annexe II, Rég (CE) No. 2019/1148 SVHC: Substance extrêmement préoccupante (REACH liste candidate)

PBT: Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité

PBT/vPvB: Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité ainsi que

les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation

vPvB: Substance remplissant les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation

#### Informations complémentaires:

Cette Fiche de données de sécurité a été rédigée pour la vente des produits Henkel et à destination des acquéreurs de ces produits Henkel. Cette FDS se base sur le règlement européen 1907/2006/CE et fournit des informations conformément à la législation applicable uniquement dans l'Union Européenne. A cet égard, aucune déclaration ni garantie ou représentation, quel qu'il soit, n'a été fournie quant au respect de la règlementation en vigueur d'une autre juridiction autre que l'Union Européenne. En cas d'export hors de l'Union Européenne, veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité du pays concerné pour garantir la conformité ou contacter le département Henkel « Sécurité Produits et Affaires Règlementaires » (SDSinfo.Adhesive@henkel.com), avant d'exporter dans un autre pays hors de l'Union Européenne.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

#### Cher Client.

HENKEL s'engage à créer un avenir durable en favorisant toutes les opportunités d'amélioration, tout au long de la chaîne de valeur. Si vous souhaitez y contribuer en basculant d'une version papier à une version électronique de la FDS, merci de contacter votre représentant local du Service Clients. Nous recommandons d'utiliser une adresse électronique non-personnelle (par exemple : FDS@votre\_societe.com).

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document.Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés